

## Discours Vœux 2013

L'année 2012 est maintenant derrière nous...Une année difficile faite de baisses budgétaires drastiques, de menace sur nos emplois et sur les actions que nous menons, de reprise en main des autorités de tarification qui souhaitent nous enfermer dans un rôle de prestataire, de cadres réglementaires qui s'alourdissent, de concurrences associatives, d'évolutions sociétales qui compliquent fortement notre travail au quotidien...

Malgré ce contexte socio-économique et politique difficile que je ne nie pas et qui nécessite notre vigilance accrue, je reste résolument optimiste, alors que certains services qu'on pensait peut-être condamnés retrouvent aujourd'hui l'espoir, alors que nous avons encore réussi à éviter une casse sociale qui paraissait pourtant inéluctable sans préjudices majeures pour nos établissements ou services, quand autant de nouveaux projets ont pu voir le jour sans compter ceux qui sont encore aujourd'hui en cours de gestation ... Quand on doute du lendemain, il est important de pouvoir se ressourcer en regardant le chemin déjà parcouru...

2012 a aussi permis de conforter la qualité de nos actions, avec la mise en œuvre d'outils de communication performant et notamment d'un site internet que certains collègues nous envient, de démarches de réflexion sur le sens de notre engagement (DLA, réécriture de projet de service), et d'amélioration de certains systèmes pédagogiques, etc. Si l'A.P.S.A. poursuit son développement, en réponse aux nombreux besoins sociaux de son territoire d'implantation, elle poursuit aussi ses évolutions qualitatives, et je m'en réjouis !

Je souhaite d'ailleurs souligner la qualité reconnue des équipes des intervenants de nos trois associations ... leurs dire que je suis bien consciente des difficultés de ce travail relationnel complexe qui est le leur, que je sais l'engagement sans faille que nécessite « l'agir social », que je salue cette humilité qui est la leur pour mieux travailler ensemble et à se mettre à disposition d'autrui, et les en remercier vivement, au nom du conseil d'administration, mais aussi, et c'est le plus important, au nom de toutes les personnes accueillies, hébergées, accompagnées, employées, soutenues ... par nos trois associations.

Croyez bien que c'est un véritable honneur d'assumer la présidence d'une association quand elle autant reconnue pour la qualité de ses services rendus, pour son militantisme et pour ses valeurs humaines.

J'entends, cependant, les uns ou les autres céder parfois à la facilité du défaitisme ou du pessimisme... A cela, plus que jamais, j'affirme que c'est notre cohésion, la qualité de notre travail et notre sens du bien commun qui nous permet de rester forts, ambitieux, vivant !... Et de saluer cet esprit de solidarité qui perdure dans l'adversité, avec des services qui se serrent véritablement les coudes dans le contexte actuel de diminution de certains budgets. La solidarité active n'est pas un concept à l'APSA, mais une éthique, une pratique.

Je suis particulièrement attachée à cette ambiance qui habite nos associations, malgré les difficultés à accompagner nos concitoyens de la précarité, la complexité de nos missions, les restrictions de moyens et les inévitables écueils que la vie sème sur notre route. Je suis aussi particulièrement sensible à ces valeurs partagées qui lient solidement chacune de nos associations et chacun de nos services, basées sur le respect mutuel, la pratique d'une citoyenneté participative et la solidarité entre tous.

Malgré notre cadre budgétaire contraint, le conseil d'administration a aussi souhaité contribuer activement au bien-être collectif, en organisant des temps de convivialité (*repas et concert de blues le jour de notre assemblée générale / cérémonie de vœux*), en poursuivant notre politique d'amélioration des conditions de travail, avec, par exemple, la mise en place systématique de réunions de supervision, l'organisation de formations inter-services (*Comment aider ceux qui ne veulent pas d'aide ?, le sur-endettement, le droit des étrangers, le couple*), une politique volontaire d'aménagement ou d'équipement dans différents services ou établissements (*abri pour fumeur et de lieux de convivialité, amélioration des moyens matériels, aménagements de bureaux*)...

Dans ce sens, j'ai le plaisir d'annoncer qu'à compter de ce jour, nos conseils d'administration ont souhaité répondre favorablement à la proposition émise par le Comité d'entreprise de l'A.P.S.A. d'améliorer une disposition de notre convention collective, par la mise en place, au sein de nos associations, de la possibilité de prendre quelques journées dites « enfant gravement malade », lorsque la présence du parent est particulièrement indispensable pour l'enfant.

N'en doutons pas, 2013 ne sera pas une année facile... déjà, de nouvelles orientations budgétaires et politiques nous alarment ! Et pourtant, je reste convaincue que, sur cette tempête qui s'amplifie, le bateau APSA, avec l'équipage qui est le sien, saura trouver la voie qui le mènera dans des temps plus apaisés.

Je réitère donc mes vœux solidaires de bonheur et de réussite, à l'APSA, mais aussi à chacun d'entre vous, ainsi qu'à sa famille et à ses proches...A tous, bonne année 2013 !